

Le p'tit Fleurion

N°45

JANVIER
2021

Edito du Maire

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

L'année 2020 aura été, pour tous et dans tous les domaines, une année hors du commun !

Les premiers mois ont été marqués par le 1^{er} confinement mais aussi par l'élection puis la mise en place, fin mai, de la nouvelle équipe municipale. La crise sanitaire a bouleversé notre quotidien : les animations estivales, habituellement, proposées par le Comité des Fêtes, ont dû être annulées au grand regret de tous. Nos artisans et commerçants ont vu leur activité malmenée.

A la rentrée de Septembre, les enfants ont repris le chemin de l'école selon le protocole imposé par le gouvernement. Quant à nos aînés, ne pouvant pas les réunir autour du traditionnel repas, nous avons décidé d'aller à leur rencontre et de leur offrir quelques douceurs.

Durant tous ces mois, le conseil municipal a montré sa motivation et le personnel communal a fait preuve d'un courage et d'un dévouement sans faille. Je les en remercie.

2021 se profile et, plus que jamais, nos actions sont portées vers l'avenir et des projets vont enfin voir le jour parmi lesquels :

- La pose de 8 mats solaires à LED sur le parking G. Vimond
- La construction d'une classe et d'une salle de motricité
- La pose de panneaux solaires sur le toit du préau de l'école
- La pose de lampes à LED sur les 17 candélabres route de Granville...

A toutes et à tous, au nom de l'équipe municipale, je vous souhaite une belle année 2021 !

Prenez soin de vous et de vos proches !



Daniel VESVAL,
Maire

SOMMAIRE

- Fleury en photos p. 2-4
- Associations p. 4
- Ils viennent de s'installer p. 5
- Laïcité p. 6
- Social et citoyenneté p. 7
- Etat civil p. 8
- Sondage p. 8

Contacter la Mairie

Le Bourg, 10 Rue de l'Eglise
50800 FLEURY

☎ 02 33 51 13 57

✉ mairie.fleury2@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h
+ de 14h à 18h le mardi.

Site : www.fleury-manche.fr

L'école fait toit neuf

Budgétés depuis plusieurs mois pour un montant de 23 751.60€ TTC, ces travaux étaient plus que nécessaires.

Malgré une météo très capricieuse, l'entreprise de couverture CHAUVET de Fleury a profité des vacances scolaires de fin octobre pour refaire le toit de l'école.



Le 18 décembre L'arbre de Noël à l'école



Repas de Noël des enfants avec distribution de chocolats par notre équipe de la cantine.



Le Père Noël est passé à l'école. Il a fait briller les yeux des enfants lors de la remise des cadeaux. Un joli moment de partage avec toute cette belle jeunesse.

Merci Père Noël !

Avant de partir en vacances, l'après-midi a été animée par la projection du film Nico le petit renne, à la salle des fêtes.

L'école face à la Covid

Tous les employés communaux sont sur le front pour faire face à la COVID : hygiène renforcée, installation quotidienne de la garderie supplémentaire dans la salle des fêtes, nettoyage du matériel et des jouets, espacement des tables à la cantine ...



Une ferme à l'école

Le 12 novembre, une jolie ferme ambulante s'est installée sur le stade de Fleury, pour le plus grand plaisir des petites, moyennes et grandes sections.

Cette sortie pédagogique, qui s'inscrit dans la **thématique annuelle des Maternelles « les Animaux du monde »**, a été organisée par Madame Bouteiller, Madame Rey et Madame Gosselin. Les enseignantes ont sollicité l'**association Plume, Poil et Nature**, basée à Saint Martin-de-Landelles qui propose de découvrir les animaux de la ferme grâce à des petites animations ludiques. Les enfants étaient captivés par les 2 animateurs passionnés !



Cimetière

Effervescence dans le cimetière en cette matinée du vendredi 23 octobre !

Le grand nettoyage réalisé lors de la matinée citoyenne avait laissé place à des emplacements de terre disgracieux.

Pour remédier à cela, Daniel VESVAL, Jacques GIBALT, Eric LE GOUT et Hubert QUESNEL ont étalé du gravier.

Pendant ce temps, les membres de la commission cimetière, Sylvie KLIMCZAK-PRADOT, Camille LEFEVRE et Bruno HESLOUIN, s'affairaient autour des tombes.

En effet, la mise à jour informatique des concessions du cimetière nous demande de retracer l'historique des actes.

C'est pourquoi vous avez vu fleurir, au milieu des pots de chrysanthèmes, des pancartes devant certaines concessions demandant aux familles de se présenter en mairie.



Le vitrail oublié...

C'est dans le cadre de cette mise à jour, qu'une personne, dont la concession familiale datant du 19^{ème} siècle, s'est manifestée. Il s'agit d'une des plus vieilles concessions de notre cimetière prise en 1867 pour 30 ans puis renouvelée en 1889 en perpétuelle. A ce jour, elle est toujours entretenue !

Fouillant dans sa mémoire, la personne s'est souvenue que ses ancêtres avaient offert un vitrail pour notre église ! Mais lequel ? Bien que disposant de peu d'informations, nous avons retrouvé ce vitrail ! Il est situé au sud de la nef sur lequel figurent effectivement les noms de M. Pierre Paul DASTIN et Mme Rose BRIENS, son épouse.



La municipalité de Fleury tient à remercier toutes les familles qui se sont manifestées et qui nous ont permis d'avancer dans notre démarche. Nous avons besoin que les autres familles concernées contactent la mairie afin que nous puissions poursuivre ce travail documentaire.

Remerciements à M. Jean-Louis LECHAPLAIN

Un énorme **MERCI** à Monsieur Jean-Louis LECHAPLAIN, habitant Fleury, et Responsable de la MAISON.FR à Villedieu-Les-Poêles qui nous a offert le 6 novembre dernier, une cinquantaine de pots de chrysanthèmes qui, en raison des mesures gouvernementales, n'ont pu être mises à la vente.

Ce geste a contribué à embellir notre cimetière.



Le 11 novembre 2020



Une commémoration bien austère puisque célébrée, reconfinement oblige, uniquement en présence de Daniel Vesval, Sylvie Klimczak-Pradot, Freddy Laubel, Catherine Bazin et Michel Lehodey. Après une minute de silence à la mémoire des soldats tombés pour la France, et à celle de M. Jean-Claude JOURDAN, ancien fondateur et Président de l'UNACITA décédé le 25 juin 2020, la gerbe offerte par l'UNACITA a été déposée devant le monument aux

morts. Daniel Vesval a lu la lettre de Madame Geneviève Darrieusseq, ministre déléguée aux combattants, avant d'entonner la Marseillaise.

Galette des rois

Cette année chez notre boulanger, la nouvelle collection de fèves met à l'honneur notre église de Fleury et celles des communes avoisinantes. **Venez tenter votre chance en achetant une délicieuse galette des rois à la frangipane, aux pommes ou poire-chocolat !**

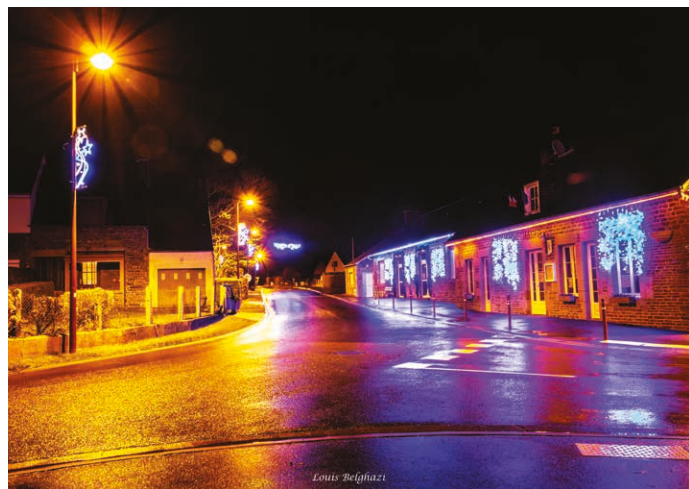
Colis des aînés

Dans le contexte de pandémie de Coronavirus, il était impensable d'organiser le traditionnel repas des aînés cette année. Toutefois, la municipalité, avec la participation du Comité des Fêtes, a souhaité gâter ses aînés de plus de 70 ans en leur offrant un petit cadeau : un ballotin de chocolats fabriqués par notre boulanger Pascal ALLAIRE, un paquet de gâteaux acheté via l'APE et une bouteille de vin pétillant. La distribution a été faite dès le 4 décembre par les membres du conseil municipal.



Associations

Comité des fêtes : Illuminations



Louis Belghazi

Photo : Louis Belghazi

Les membres du comité des fêtes se sont retrouvés le samedi 28 novembre dès 9h pour installer les illuminations qui ont, comme chaque année, égayé notre bourg et la route de Granville.

Bravo et merci à tous les bénévoles !

UNACITA

Union Nationale des Anciens Combattants d'Indochine, des Toe et d'Afrique du Nord.

Suite au décès de M. Jean-Claude JOURDAN, une assemblée générale s'est tenue le 21 octobre dernier.

Le nouveau bureau se compose de Michel LEHODEY (Président), Josiane LEBOUVIER (Vice-présidente), Solange LELEGARD (Trésorière), Josette DECATHEAUGRUE (Secrétaire).



Association des parents d'élèves

Toujours aussi dynamique et dévouée, l'équipe de l'APE a organisé des ventes de biscuits, de chocolats et de sapins de Noël. Un véritable succès qui a nécessité une sacrée organisation.

Un grand merci aux membres du bureau et aux bénévoles pour ce soutien financier à notre école !



Du nouveau à la cantine

Depuis le 1^{er} janvier, un nouveau prestataire prépare les repas de notre cantine. En effet, l'école privée St Joseph dont nous dépendons a changé de fournisseur. C'est désormais la **Société Dupont Restauration** qui reprend les conditions du contrat qui nous liait à Scolarest et ce jusqu'à fin de l'année scolaire.

A la fin de cette période, nous étudierons la reconduction du contrat ou un nouveau changement de prestataire.
Nous restons vigilants à la qualité des assiettes !

Ils viennent de s'installer

Ô Chalet Zen



Installé dans un cadre verdoyant et calme, le chalet, inauguré le 12 octobre dernier, offre tout le confort d'un traditionnel **cabinet de massage** et d'un magasin où Nathalie propose ses soins, ainsi que

des pierres, des bijoux, des encens...

Somato-relaxologue, réflexologue et énergéticienne, Nathalie fourmille de projets pour développer et diversifier son activité.

Venez la rencontrer sur rendez-vous au 10B Route de la Petite Fontaine au Lieu-Dit La Rurie.

Tél. 06 74 22 36 10
www.ochaletzen.onlc.fr

Caroline PEAUFICHET

Le 21 septembre 2020, Caroline PAUFICHET a ouvert son cabinet de kinésiologie 28 Route de la Jaunisse, lieu-dit L'Hôtel Lavolley.

La **kinésiologie est une approche globale de la santé**. Elle utilise le test musculaire afin d'établir un dialogue avec le corps. Elle permet un **soulagement mental, émotionnel, physique et une stimulation des forces vives**.

Caroline partage son temps entre Fleury et Houilles où elle a gardé un cabinet.



Pour tout rendez-vous : 06 59 18 26 59
www.lakinesioby caro.wordpress.com

Le Fou de bassan

Après 5 années passées à vous servir Jennifer Dupont a décidé de passer la main.

Depuis le 1^{er} Octobre 2020, Arnaud Beauquet, originaire de Granville, est le **nouveau propriétaire de la « poissonnerie Jennifer Dupont »** qu'il renomme « **Le Fou de Bassan** ».

Arnaud vous accueille avec la même bonne humeur et fera son maximum pour répondre à vos demandes. Le jour de présence au sein de la commune reste inchangé.

Retrouvez Arnaud tous les mercredis matins de 11h30 à 12h30 à côté de la boulangerie.

CONTACT : 07 69 98 17 04

Vanessa PHILIPPE



Sophrologue, Praticienne en ThetaHealing® et Hypnothérapeute Vanessa Philippe, vous reçoit sur rendez-vous, les lundis et vendredis à domicile, ou les mardis, mercredis et jeudis au cabinet des kinésithérapeutes, à Fleury.

La **sophrologie est une thérapie** vous amenant à un bien-être physique et mental par différentes méthodes de relaxation.

2, route de la Lande - 50800 FLEURY

Tél. 06 25 36 32 84
www.vanessaphilippe.fr

Qu'est-ce que la laïcité ?

- La laïcité garantit la liberté de conscience de chacun.
- La laïcité assure aussi bien le droit d'avoir ou de ne pas avoir de religion, d'en changer ou de ne plus en avoir.
- La laïcité est le principe qui autorise toutes les convictions, sous réserve du respect de l'ordre public.
- La laïcité n'est pas une opinion parmi d'autres mais la liberté d'avoir une opinion.



Les 3 principes et valeurs de la Laïcité

La **LIBERTÉ** de conscience et celle de manifester ses convictions dans les limites du respect de l'ordre public.

La **SÉPARATION** des institutions publiques et des organisations religieuses. L'Etat de reconnait ni ne salarie aucun culte.

L'ÉGALITÉ de tous devant la loi quelles que soient leurs croyances ou leurs convictions.

« La liberté, nous la chérissons ; l'égalité, nous la garantissons ; la fraternité, nous la vivons avec intensité. Rien ne nous fera reculer, jamais », E. MACRON 25.10.20. Extrait

Dis Papa, dis Maman, c'est quoi la laïcité ?



Illustrations de Jacques AZAM

Extrait de la charte de la Laïcité de la ligue de l'enseignement et des Editions Milan



LE FAJ, Fond d'Aide aux Jeunes

Vous avez entre 18 et 25 ans et vous êtes confronté à des difficultés d'insertion sociale ou professionnelle ?

Vous êtes peut-être éligible au fond d'aide aux jeunes.

Géré par le conseil départemental, ce fond d'aides favorise l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Quel type d'aides ?

Dans le cadre de l'accompagnement par un référent (Mission locale, FJT, service social...), des aides financières peuvent être accordées sous condition de ressources sous forme de subvention :

- **aides à la subsistance** (alimentation, hygiène et vêtements de 1^{ère} nécessité)
- **aides à l'insertion** pour les jeunes ayant un projet professionnel construit en lien avec la mission locale (frais de mobilité, permis de conduire, participation à une formation, achat de matériel professionnel)

Qui peut prétendre au FAJ ?

Tout jeune, âgé de 18 à 25 ans et ne percevant pas le RSA, peut en bénéficier, sous condition financière et sociale et dont le projet nécessite un soutien financier de la collectivité.

Où s'adresser ?

- **Mission Locale du Sud Manche**
02 33 79 42 00
- **Mission locale du bassin d'emploi Granvillais**
02 33 50 96 10

Citoyenneté

Recensement des jeunes

Vous avez 16 ans ou vos enfants ont 16 ans ?

Tous les jeunes français doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile !

Cette **obligation légale** est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire.

La Mairie vous remettra alors une attestation de recensement.



Boîtes à idées

Nous avons eu le plaisir de découvrir un courrier.

Celui-ci demandait si la mairie pouvait distribuer du raticide. Malheureusement, le conseil municipal a décidé de ne pas prendre cette responsabilité.

Nous vous rappelons que cette boîte à idées est installée sur le TON O A LIVRES, sous le porche, près de l'école. **Elle est A VOTRE DISPOSITION !**

Dans tous les cas, une réponse vous sera apportée.



Nouveaux arrivants 2020

Vous avez emménagé sur Fleury en 2020 ?

Merci de contacter la Mairie au 02 33 51 13 57, afin que nous puissions organiser une rencontre.

Entraide

Nous avons reçu un courrier d'un collectionneur qui recherche une véritable carte postale de notre commune. Son ambition : avoir 1 carte postale de chaque commune de France.

Vous en possédez une ? Faites une bonne action !

Merci de nous l'apporter, la mairie se chargera de la lui faire parvenir.



AIDEZ-NOUS ! Mettez vos noms sur vos boîtes aux lettres !

Merci à ceux qui l'ont déjà fait.



Nouveau !!!

Afin d'apporter un meilleur service à nos administrés, la mairie étend ses horaires d'ouverture à **partir du 4 janvier 2021** :

**En plus de ses horaires habituels
du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00,
le secrétariat ouvrira les mardis après-midis de
14h00 à 18h00.**

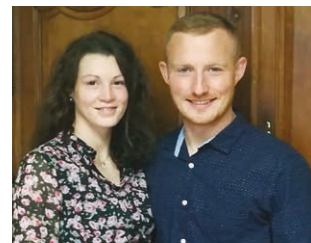
Un point sera fait à la fin du 1^{er} trimestre 2021 pour évaluer la nécessité de ce dispositif.

Si vous ne pouvez pas venir à la mairie pendant les heures d'ouverture ci-dessus, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec notre secrétaire : nous essaierons de nous adapter au mieux à votre emploi du temps.

Etat Civil

Mariage

BIBRON Coralie et
BAZIN Rodrigue,
le 5 décembre 2020



Naissances

ROBBES MORICET Soanne, le 27 novembre 2020
BLESTEAU Axel, le 4 décembre 2020
LEDOUBLET Chloé, le 18 décembre 2020

Décès

LAINE Gérard, le 11 novembre 2020
TIERCELIN Paulette, 30 novembre 2020
LECOLAZET Michel, le 11 décembre 2020



Consultation auprès des Fleurions

La Mairie projette la mise en place d'un Marché Alimentaire

Nous aimerions avoir votre avis !

- Quel jour préférez-vous ?* Mercredi | Jeudi | Vendredi | Dimanche
- Quelle tranche horaire préférez-vous ?* le MATIN (8h00 - 13h00) ou l'APRES- MIDI (15h30 - 19h30)

Merci de déposer vos réponses à la mairie ou dans la boîte à idées **au plus tard pour le 15 février 2021.**

NOUS COMPTONS SUR VOTRE PARTICIPATION !!

*entourez la réponse